Insee Flash
Limousin

N° 13
Juillet 2015

En 2014, le déficit naturel du Limousin se réduit

En 2014, les naissances restent stables et les décès diminuent, en Limousin comme en France métropolitaine. L'espérance de vie est tendanciellement à la hausse et l'âge moyen de la population poursuit sa progression.

Christine Ferrand, Marie-Pascale Gautreau, Katia Zamor, Carole Zampini, Insee

Autant de naissances et moins de décès

En 2014, 6 700 bébés sont nés de mères domiciliées en Limousin. Le nombre de naissances demeure stable par rapport à 2013, comme en France métropolitaine *(figure 1)*. La Haute-Vienne enregistre autant de nouveau-nés qu'en 2013 et la progression des naissances en Corrèze compense la baisse observée en Creuse *(figure 2)*. Si entre 2005 et 2012, la région enregistrait chaque année autour de 7 000 nouveau-nés, depuis, le nombre de naissances reste en dessous de ce seuil.
En 2014, 8 700 personnes domiciliées en Limousin sont décédées, soit près de 400 décès de moins qu'au cours de l'année 2013 (– 4 %). Ce repli est plus marqué qu'au niveau national (– 2,6 %) *(figure 3)*. Le nombre de décès dans la région redescend ainsi au-dessous des 9 000 décès par an, niveau qu'il atteignait chaque année entre 2008 et 2013. Contrairement à l'année 2013, l'exceptionnelle douceur de 2014, conjuguée à une épidémie de grippe peu sévère, a sans doute contribué à limiter le nombre de décès. Au sein de la région, c'est en Haute-Vienne que le recul du nombre de décès a été le plus important (– 5 %).

Le solde naturel progresse

Avec des décès en repli et des naissances stables, le solde naturel en Limousin se redresse mais demeure négatif. Cette réduction du déficit naturel est principalement portée par la Haute-Vienne et dans une moindre mesure par la Corrèze. En 2014, on dénombre en effet 2 000 décès de plus que de naissances, alors que ce solde s'élevait à 2 400 en 2013. Plus marqué, le déficit naturel en Limousin de l'année 2013 conjuguait recul des naissances et décès plus nombreux. Auparavant, lors de la période 2005-2012, des niveaux de naissances et de décès maintenus respectivement à environ 7 000 et 9 000 permettaient de contenir le déficit entre – 2 000 et – 1 500 *(figure 4)*.

1 Autant de bébés qu'en 2013

Nombre de naissances domiciliées en indice (base 100 en 1984)

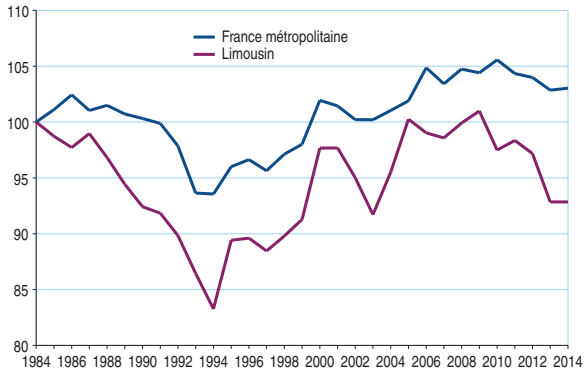

Source : Insee, État civil

2 Une réduction sensible du déficit naturel, en particulier en Haute-Vienne

Naissances et décès par département en 2013 et 2014

	Corrèze			Creuse			Haute-Vienne			Limousin		
	2013	2014	Variation 2013-2014	2013	2014	Variation 2013-2014	2013	2014	Variation 2013-2014	2013	2014	Variation 2013-2014
Nombre de naissances	2 055	2 097	42	897	857	– 40	3 723	3 721	– 2	6 675	6 675	0
Nombre de décès	3 161	3 076	– 85	1 881	1 804	– 77	4 038	3 825	– 213	9 080	8 705	– 375
Solde naturel	– 1 106	– 979	127	– 984	– 947	37	– 315	– 104	211	– 2 405	– 2 030	375

Source : Insee, État civil

Insee

3 Des décès moins nombreux qu'en 2013

Nombre de décès domiciliés en indice (base 100 en 1984)

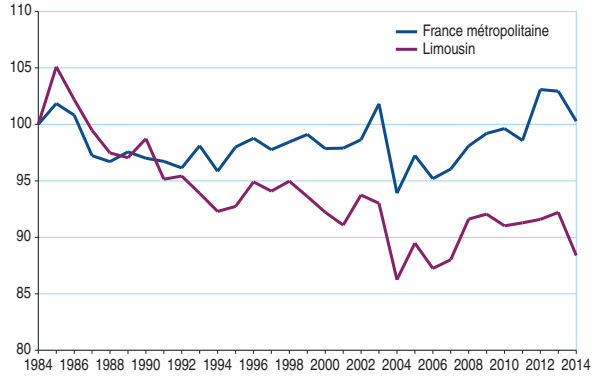

Source : Insee, État civil

Au cours de la période 2006-2013, le solde naturel contribue toujours négativement à l'évolution de la population limousine, mais de façon moins marquée qu'au cours des années passées. Entre 2006 et 2013, les mouvements naturels, naissances et décès, expliquent un recul annuel de seulement 0,2 % de la population régionale, contre 0,3 % ou 0,4 % lors des décennies précédentes.

4 En 2014, le solde naturel s'améliore mais reste négatif

Nombre de naissances et de décès en Limousin par année

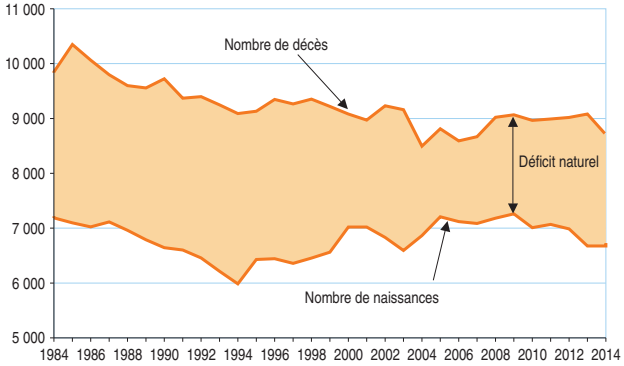

Source : Insee, État civil

En France métropolitaine, le nombre de mariages progresse à la faveur des unions entre personnes de même sexe

L'année 2013 voit l'introduction dans le droit français du mariage entre personnes de même sexe, par la loi n° 2013-404 du 17 mai 2013, également appelé « mariage pour tous ». En 2013, un peu plus de 2 000 couples résidant en Limousin se sont mariés, dont 75 couples de même sexe. Depuis 2009, le nombre de mariages est relativement stable, autour de 2 000 par an, après plusieurs années de baisse.

Au niveau national, le nombre de mariages se redresse en 2014, estimé à près de 241 000 au cours de l'année. Cette augmentation est portée par les unions de personnes de même sexe, soit 10 000 mariages (4 % des unions contre 3 % en 2013).

Des espérances de vie en hausse

Au 1er janvier 2013, le Limousin compte 737 400 habitants, âgés en moyenne de 44,4 ans. La Creuse est le département le plus âgé de la région, avec 47,2 ans, suivie par la Corrèze (45,2 ans) et la Haute-Vienne (43,1 ans). L'âge moyen des habitants du Limousin a augmenté de sept mois depuis 2007, à un rythme cependant moins rapide que la moyenne métropolitaine (+ 11 mois). Il demeure néanmoins plus élevé de 3,7 ans. En vingt ans, entre 1993 et 2013, cet âge moyen a progressé de deux ans et sept mois. Parallèlement, au cours de la même période, la proportion des plus de 75 ans dans la région s'est accrue, passant de 10 à 13 %. L'augmentation de l'espérance de vie et la progression en âge des générations nombreuses du baby-boom expliquent en partie ces phénomènes.

Au 1er janvier 2013, un nouveau-né limousin peut espérer vivre 78,2 ans s'il est de sexe masculin, 85 ans s'il est de sexe féminin, et ce s'il était soumis à tous les âges de sa vie aux conditions de mortalité de l'année 2013. L'espérance de vie des femmes est similaire à la moyenne de France métropolitaine, tandis que celle des hommes lui est inférieure de six mois. Par rapport à 2007, l'espérance de vie des hommes a progressé d'un an dans la région, celle des femmes de près de cinq mois. L'écart entre les deux sexes s'est resserré. ■

Définitions

Les statistiques d'état civil présentées dans ce document sont relatives à des **événements domiciliés** : les naissances sont comptabilisées au lieu de résidence de la mère, les décès au dernier lieu de résidence du défunt, les mariages au lieu de domicile conjugal des époux.

Le **solde naturel**, ou accroissement naturel de population, est égal à la différence entre le nombre des naissances et celui des décès.

Sources

Les statistiques d'état civil sur les naissances, les décès et les mariages sont issues de l'exploitation des bulletins statistiques d'état civil transmis à l'Insee par les communes. En effet, en vertu de l'instruction générale relative à l'état civil, ces dernières tiennent les registres d'état civil au sein desquelles elles enregistrent tout événement relatif à l'état civil d'un citoyen (notamment naissance, reconnaissance, mariage, décès). Elles sont tenues de rédiger à partir de chaque acte un formulaire statistique et de le transmettre dans des délais réglementaires à l'Insee, à la fois pour l'établissement de statistiques et pour la gestion du répertoire national d'identification des personnes physiques.

Les indicateurs démographiques présentés dans ce document sont établis à partir des sources état civil, recensement de population et estimations de population, notamment pour la population au 1er janvier 2013.

Les statistiques d'état civil relatives à l'année 2014 sont provisoires.

Insee Limousin
29 rue Beyrand
87031 Limoges Cedex

Directeur de la publication :
Yves Calderini
Rédactrice en chef :
Nathalie Garrigues

ISSN 2416-9854
© Insee 2015

Pour en savoir plus

- « Bilan démographique 2014 - Des décès moins nombreux », Insee Première n° 1532, janvier 2015

Insee
Mesurer pour comprendre